

Accident nucléaire : l'ANCCLI s'alarme du MANQUE de préparation des Français

*« Il faut tirer les leçons de la crise Covid
pour anticiper la protection des populations en cas d'accident nucléaire »*

Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI

Pour télécharger le dossier de presse : http://www.cassiopee-rp.com/data/DP_ANCCLI_Mai_2021.pdf

Contacts Presse

Yves LHEUREUX
ANCCLI
06 60 18 57 92
yveslheureux@anccli.org

Nathalie LECLERC
Agence CASSIOPÉE
06 72 96 54 45
nleclerc@cassiopee-rp.com

Accident nucléaire : L'ANCCLI s'alarme du manque de préparation des Français

Préparation des Français au risque nucléaire : un bilan inquiétant p. 3

Les ratés de la dernière campagne de distribution d'iode p. 3

Des exercices de crise « inaboutis » p. 3

La réponse de l'ANCCLI : « il faut développer la conscience du risque nucléaire » p. 4

Tirer les leçons de la Crise Covid pour éviter le pire p. 4

9 mois pour repenser la distribution d'iode avant la campagne de février 2022 ! p. 4

Impliquer les populations dans les exercices de crise p. 4

S'appuyer sur les maires et les 35 CLI, membres de l'ANCCLI p. 5

Les initiatives déployées localement p. 7

A Cadarache, on distribue l'iode en porte à porte depuis 2016
et on « booste » le retrait en pharmacie p. 7

A La Hague, on s'empare de l'organisation des exercices de crise p. 8

A Saint-Alban, on parraine les communes « novices » p. 10

A Clonas-sur-Varèze, on se prépare à évacuer en lieu sûr p. 11

Les « bienfaits » de la crise Covid p. 12

Infographies p. 13

La France abrite le 1^{er} parc nucléaire mondial par nombre d'habitants p. 13

Carte des installations concernées par la distribution de comprimés d'iode stable p. 14

PPI autour de Cadarache p. 15

Commune Nouvelle La Hague : 19 communes, 2 installations nucléaires,
des logigrammes pour se préparer en cas d'accident nucléaire p. 16

L'extension du PPI autour de la centrale nucléaire de Saint-Alban et ses répercussions p. 17

Exemple de zonage post-accidentel p. 18

Préparation des Français au risque nucléaire : un bilan inquiétant

La pandémie de Covid-19 a montré la nécessité d'anticiper le risque pour pallier les pénuries de matériel, de vaccins, de soignants et limiter le nombre de décès.

Pour l'ANCCLI, « il faut tirer les leçons de la crise Covid pour repenser la stratégie de protection des populations face au risque nucléaire ».

Dans le pays le plus nucléarisé au monde par nombre d'habitants, **les moyens mis en œuvre pour protéger les Français sont inadaptés et insuffisants.**

• Les ratés de la dernière campagne de distribution d'iode

Distribués par les autorités françaises, de façon préventive, aux riverains des installations nucléaires, les comprimés d'iode protègent la thyroïde de l'iode radioactif en cas d'accident nucléaire.

La dernière campagne de distribution d'iode a eu lieu en février 2019¹.

5 millions d'euros y ont été consacrés.

Avec un taux d'échec de 75%, le bilan est rude. Sur les 2,2 millions de riverains ciblés, seuls 550 000 sont allés chercher leur comprimé en pharmacie.

Des comprimés d'iode, pour quoi faire ?

Depuis leur lancement en 1997, les campagnes de distribution des comprimés d'iode concernent les personnes qui résident ou travaillent à proximité d'une centrale nucléaire.

Organisées par les pouvoirs publics (services de l'État et EDF, propriétaire des centrales nucléaires) ces campagnes ont pour objectif de mettre à disposition des **populations riveraines des centrales nucléaires** des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

• Des exercices de crise « inaboutis »

En théorie, les 19 préfectures attachées aux 19 centrales nucléaires françaises sont tenues d'organiser, tous les 3 à 5 ans, suivant le type d'installation, des exercices de crise nucléaire impliquant la population. Pourtant, **la population en est exclue.**

En pratique, ces exercices sont réservés aux autorités et aux services de secours.

Après avoir arrêté une date d'exercice, le Préfet, les représentants du nucléaire (ASN, IRSN) l'exploitant, les élus, les forces de l'ordre et les pompiers se réunissent dans un bâtiment public.

Heure par heure, ils déroulent le protocole sans y associer l'ensemble de la population concernée. Pour deux raisons principales :

- les autorités pensent qu'un tel exercice inquiéterait les riverains,
- la mise en place d'un tel exercice nécessite des moyens matériels et humains conséquents.

L'autre écueil concerne les établissements scolaires. Si ces derniers bénéficient d'exercices « nuages toxiques », qui consistent à se confiner dans les bâtiments, ils n'intègrent pas le volet « évacuation » pourtant nécessaire en cas d'accident nucléaire.

Enfin, les Commissions Locales d'Information qui – comme le prévoit la loi - devraient être associées aux exercices de crises en sont exclues ou y sont invitées en simple spectateur.

¹ Elle concernait les riverains des installations nucléaires habitant ou travaillant dans le rayon des 10 à 20km.

La réponse de l'ANCCLI : « il faut développer la conscience du risque nucléaire »

• Tirer les leçons de la crise Covid pour éviter le pire

La pandémie de Covid-19 et ses conséquences désastreuses en matière sociale et économique doivent servir d'électrochoc à la fois pour les autorités et aussi pour les populations.

Parce que le risque zéro n'existe pas, l'accident nucléaire doit être envisagé à sa juste portée et faire l'objet d'une préparation concrète pour anticiper et en limiter, autant que possible, les conséquences.

Pour l'ANCCLI, **« il est temps de développer une conscience du risque nucléaire à la hauteur du danger encouru ».**

Un constat partagé par 74% des Français qui, en matière d'accident nucléaire ou de crise sanitaire, trouvent « normal de prendre toutes les précautions même lorsque les experts n'ont que des doutes ». (1.000 personnes interrogées via internet pour l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, les 18 et 19 mai 2020).

• 9 mois pour repenser la distribution d'iode AVANT la campagne de février 2022 !

Trois ans après la campagne ratée de 2019 (elle a enregistré un taux d'échec de 75%), la France s'apprête à déployer, en février 2022, la prochaine campagne de distribution d'iode². A priori, dans les mêmes conditions que la précédente et sans avoir tiré d'enseignements sur les dysfonctionnements constatés.

Pour optimiser les résultats de la campagne de février 2022, l'ANCCLI suggère :

1/ d'autoriser la distribution d'iode en dehors des pharmacies.

Pour l'ANCCLI, **« il faut sortir de l'emprise du lobbying pharmaceutique car l'iode n'est pas un médicament. Privilégions plutôt une approche générale de santé en considérant l'iode comme un produit naturel » ;**

2/ de confier la distribution d'iode aux 1600 maires des communes concernées.

L'ANCCLI propose de **« sortir du dispositif actuel trop pyramidal qui ne laisse pas assez de place aux initiatives locales de distribution. Quand elles sont rendues possibles – comme dans le Var – elles s'avèrent plus efficaces car portées par le maire et la Commission Locale d'Information qui connaissent bien leur territoire et leurs administrés.**

La pandémie de la Covid-19 a démontré que les maires et les acteurs locaux savent sensibiliser, contacter, gérer leurs administrés. »

Par ailleurs, l'ANCCLI souhaite s'assurer que les stocks d'iode destinés à l'ensemble de la population française existent bien et qu'ils pourront être distribués rapidement aux populations à protéger en cas de nuage radioactif.

• Impliquer les populations dans les exercices de crise

Les trois millions de personnes qui résident dans le périmètre des 20km autour des installations nucléaires ne sont pas associées aux exercices de crise.

Pourtant, souligne l'ANCCLI **« une implication totale des riverains dans les exercices permettrait d'éviter tout mouvement de panique et limiterait considérablement les conséquences d'un accident majeur. Le maître mot est le discernement. Pour avoir des citoyens engagés, impliqués, au fait des consignes et qui les respectent, il faut qu'ils comprennent pourquoi, comment, avec quelles organisations la situation est gérée ».**

² La campagne de 2022 sera destinée aux riverains des installations situés dans le rayon des 0 à 20 km.

Pour l'ANCCLI, « seule la multiplication des exercices de crises EN SITUATION REELLE = JOUER LA MISE A L'ABRI ET L'EVACUATION - permettra de développer une véritable responsabilité individuelle face au risque.

Un sondage IFOP, réalisé sur un échantillon de 1 001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, indique que 78% des Français ignorent quoi faire en cas de catastrophe naturelle ou industrielle et souhaiteraient être mieux informés.

Seuls 22% des personnes interrogées affirment connaître les consignes liées au déclenchement du signal national d'alerte.

Les sirènes émettent un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. Un signal qui ne doit donc pas être confondu avec celui d'essai d'une minute seulement, diffusé à midi le premier mercredi de chaque mois.

Reconnaître l'alarme associée à un accident nucléaire :



• S'appuyer sur les maires et les 35 CLI, membres de l'ANCCLI

Que ce soit pour la distribution des comprimés d'iode ou pour l'organisation des exercices de crise, l'ANCCLI suggère aux autorités françaises de **s'appuyer sur le maillage territorial de confiance dont bénéficie la France**, à savoir les **1600 mairies** situées dans un rayon de 20km autour des sites nucléaires et les **35 CLI** ou Commissions Locales d'Informations, membres de l'ANCCLI (elles sont une exception française).

La crise de la Covid-19 a montré **l'attachement des populations aux solutions concrètes et rapides que pouvaient apporter les maires** qui connaissent leurs administrés, leur territoire et les risques associés. **Tout comme pour la gestion de la Covid, la gestion du risque nucléaire doit être décentralisée.**

Par ailleurs, **les CLI**, acteurs et relais d'information de la sûreté nucléaire auprès des sites nucléaires français, **doivent être sollicitées pour remplir le rôle que l'Etat leur a assigné** : informer localement les populations sur la sûreté nucléaire.

Pourtant, les CLI sont trop souvent écartées. Tant sur les décisions prises nationalement pour la distribution d'iode que sur les exercices de crise organisés par les Préfectures.

**Personne ressource : Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI
(voir page suivante)**



Personne ressource

Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI

- Vice-Président de l'association européenne NTW – Nuclear Transparency Watch depuis 2013
- Vice-Président du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire depuis 2019
- Membre du Conseil d'Administration de l'IRSN de 2008 à 2018
- Président de la Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire de Gravelines de 1998 à 2011 ; personne qualifiée depuis 2011
- Conseiller Général de Gravelines de 1998 à 2011
- Conseiller Régional du Nord-Pas-de-Calais de 1983 à 1985
- Vice-Président du Conseil de la Communauté Urbaine de Dunkerque de 1983 à 2001
- Maire de 1985 à 2001
- Directeur de la polyclinique de Grande-Synthe (département du Nord) de 1977 à 2014
- Vice-Président de la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation et d'assistance privés à but non lucratif (FEHAP) de 1984 à 2008
- Administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque de 1984 à 2008

Pour toute demande d'interview, **contacter Nathalie LECLERC, 06 72 96 54 45**, agence CASSIOPEE

Dans les pages qui suivent, 4 élus : 2 Présidentes de CLI, 1 Vice-présidente de CLI et 1 maire partagent leurs initiatives pour protéger les populations et favoriser une prise de conscience du risque nucléaire dans les territoires.

Les initiatives déployées localement

A Cadarache (dans les Bouches-du-Rhône), à **La Hague** (dans la Manche), à **Saint-Alban** et **Clonas-sur-Varèze** (en Isère), **les initiatives se multiplient pour protéger localement les populations du risque nucléaire.**

• A Cadarache, on distribue l'iode en porte à porte depuis 2016 et on « booste » le retrait en pharmacie

> A Cadarache, le taux de retrait est 3 fois supérieur à la moyenne nationale

A Cadarache, la Commission Locale d'Information n'a pas attendu la campagne de distribution d'iode ratée de 2019 pour s'emparer du sujet.

En 2009, autour du site de Cadarache, le taux de retrait de comprimés d'iode en pharmacie constaté à l'issue de la campagne de distribution est inférieur à 40%.

Pour la CLI et sa Vice-présidente, Maité Noé, il faut agir.

Avec sa double casquette d'élue et de membre de CLI, Maité Noé participe alors à toutes les réunions organisées sur le sujet à la Préfecture.

Après avoir établi une liste exhaustive de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) au sein de sa commune de Vinon-sur-Verdon (4500 habitants), **Maité Noé obtient une dérogation préfectorale pour distribuer les comprimés d'iode aux ERP en porte à porte. Dans le même temps, elle établit un recensement exact du nombre d'habitants de Vinon-sur-Verdon qu'elle adresse à la préfecture de Toulon.** S'ensuit une campagne d'information de la population pour le retrait des comprimés d'iode en pharmacie à travers les panneaux d'information de la commune et la **distribution de prospectus dans chaque boîte à lettre. L'opération est concluante : le taux de retrait des comprimés d'iode en pharmacie dépasse 75% (contre 25% au plan national).**

Pour Maité Noé, la prochaine étape va consister à convaincre la préfecture d'autoriser la commune à distribuer les comprimés en boîte à lettres pour protéger 100% des administrés.

> Dans les écoles, on multiplie les exercices de crise

Quant aux exercices de crise, Maité Noé les organise dans chaque école de Vinon-sur-Verdon, en accord avec les directrices, à raison de 3 à 4 par trimestre.

*« Les exercices sont très pédagogiques et très ludiques ; il s'agit pour les enfants de reconnaître l'alarme en fonction du danger et d'appliquer les gestes associés. Notre rôle est de protéger et donc d'anticiper. **Si on prépare la population dès le plus jeune âge, on développera une conscience du risque. Ça deviendra un automatisme.** »* Maité Noé rappelle que le secteur de Cadarache concentre pas moins de 8 risques naturels et industriels.



Personne ressource

Maité NOE, Vice-présidente et Présidente de la Commission Information du public à la CLI de Cadarache, Adjointe sécurité, prévention, risques majeurs à Vinon-sur-Verdon (Var)

- Membre du Bureau et des Groupes Permanents de l'ANCCLI
- Pilote du groupe de travail Post-accidentel à l'ANCCLI
- Membre de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon (63 000 hab.)
- Adjointe au maire de Vinon-sur-Verdon en charge des risques majeurs et de la protection des populations depuis 2008
- Représentante au Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
- Formateur risques majeurs tout public et éducation nationale
- Ancienne Sapeur Pompier

Pour toute demande d'interview, **contacter Nathalie LECLERC, 06 72 96 54 45**
agence CASSIOPEE

• A La Hague, on s'empare de l'organisation des exercices de crise

> Première participation de la mairie à l'exercice de crise dans la Commune de La Hague !

Dans la Commune nouvelle La Hague, sur le territoire le plus nucléarisé de France, le Conseil départemental de la Manche, les trois Commissions Locales d'Information du territoire et la mairie s'emparent de l'organisation des exercices de crise en impliquant la population.

La Commune de La Hague qui s'étend sur 150km² (105km² pour Paris) regroupe 19 communes et accueille 2 installations nucléaires importantes : une usine de retraitement de matières radioactives et un centre de stockage de déchets.

Pour Yveline DRUEZ, Présidente de la CLI du Centre de Stockage de la Manche et Conseillère départementale, ***« le poids et la structuration de Commune de La Hague lui permettent de mobiliser des moyens humains nécessaires à une bonne gestion de crise »***. Avant 2017, les 2 installations nucléaires implantées sur le territoire étaient du ressort de 4 petites communes de moins de 300 habitants. Depuis 2017, elles sont du ressort des 19 communes qui ont fusionnées au sein de la Commune nouvelle La Hague.

Au sein de la Commune de La Hague, les acteurs du nucléaire, associations et experts réunis au sein des CLI, sont présents depuis 30 ans et travaillent de concert pour faire évoluer la sûreté nucléaire sur le territoire.

Pour Yveline DRUEZ, ***« la culture du risque hors sol ne peut pas marcher. L'Etat ne dispose ni des ressources humaines suffisantes ni de la confiance que les binômes maires / Commissions Locales d'Information ont acquise localement. Si un accident survenait, ce serait les maires qui seraient en première ligne. »***

> Des exercices de crise pour révéler les failles et éviter la vulnérabilité et la sidération des populations

En février 2021, un exercice de crise est organisé dans un rayon de 2 km autour du site d'Orano La Hague, n°1 mondial du retraitement de matières nucléaires.

Tous les enseignants, 1100 enfants, les Etablissements recevant du public (crèches, EHPAD, ESAT, piscine, centres de loisirs...) sont impliqués.

L'exercice est concluant sauf pour une maison de retraite dont la vanne de ventilation est basée à l'extérieur de l'établissement. Impossible d'arrêter la ventilation sans sortir de l'établissement alors que la consigne est de rester strictement confiné. Un défaut de conception qui sera modifié sans délai par la maison de retraite.

Pour Yveline DRUEZ, ***« les exercices de crise servent à critiquer les dispositifs mis en œuvre et à les rendre plus performants. Nous préparer au risque nous rend moins vulnérable »***.

> Au sein de la Commune de La Hague, on élabore des outils simples et concrets, accessibles aux petits et aux grands pour être prêts en cas d'accident

- Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté ou PPMS sont constitués de logigrammes.
- Tous les organismes accueillant du public en sont destinataires.
- Au sein de chaque ERP (Etablissement Recevant du Public), un découpage des tâches à accomplir facilite l'organisation des secours.

> La Commune de La Hague, candidate pour être « territoire expérimental du post-accident »

La Commune de La Hague souhaite proposer sa candidature au CODIRPA³ pour servir de territoire expérimental du post-accident.

La Commune présente de nombreux atouts pour servir d'exemple aux autres collectivités en matière de gestion du risque nucléaire :

- Les maires délégués des communes vont être formés au risque nucléaire
- Le Plan Communal de Sauvegarde comportent un volet nucléaire et est mis à jour
- La Commune de La Hague dispose d'un référent risque majeur
- Les personnes fragiles ont fait l'objet d'un référencement à la suite de la crise sanitaire de la Covid-19
- Une réserve civile est constituée
- Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS), destinés aux écoles, sont déclinés pour toutes les activités péri et extra-scolaires
- Grâce à la fibre optique déployée sur tout le territoire, la population de La Hague a beaucoup progressé dans l'appropriation de l'outil numérique ; c'est un élément facilitateur en matière d'information.



Personne ressource

Yveline DRUEZ, Présidente de la CLI du Centre de Stockage de la Manche, Conseillère départementale de la Manche

- Membre de la CLI ORANO La Hague et de la CLI de Flamanville
- Membre titulaire du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
- Maire de la commune nouvelle de La Hague (12 500 hab.) de janv. 2017 à juin 2020
- Vice-présidente de la communauté d'agglomération du Cotentin (182 000 hab.), en charge de l'urbanisme, de 2017 à 2020

Pour toute demande d'interview, **contacter Nathalie LECLERC, 06 72 96 54 45**, agence CASSIOPEE

³ Le Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation radiologique (CODIRPA), mis en place depuis 2005 par l'ASN, a pour objectif de préparer des dispositions visant à répondre aux problèmes complexes de la gestion post-accidentelle, en particulier ceux portant sur la gestion sanitaire des populations, les conséquences économiques ou la réhabilitation des conditions de vie dans les zones contaminées.

• A Saint-Alban, on parraine les communes « novices »

A la suite de l'accident de Fukushima, le périmètre des Plans Particuliers d'Intervention des 19 centrales nucléaires françaises est passé de 10 à 20 km.

En Isère, autour de la centrale nucléaire de Saint-Alban, 137 communes regroupant 340 000 habitants doivent désormais intégrer un volet « risque nucléaire » à leur Plan Communal de Sauvegarde.

« Face à leur nouvelle obligation : protéger leur population et organiser les secours en cas d'accident nucléaire, les maires des communes nouvellement intégrées au PPI sont souvent démunis », souligne Elisabeth Célard, Présidente de la Commission Locale d'Information de la centrale de Saint-Alban.

> Une formation à la gestion du risque nucléaire qui débutera en juin 2021

Pour les épauler dans cette nouvelle tâche, la Commission Locale d'Information de Saint-Alban propose aux élus **une formation en 3 phases** :

1. Présentation des risques liés à la Centrale nucléaire
2. Rédaction d'un Plan Commun de Sauvegarde et des fiches réflexes associées
3. Mise en place d'un exercice de crise concret regroupant plusieurs communes

> Quand les maires, rompus à l'exercice, parrainent les maires « novices »

En complément de cette formation, les maires situés dans le rayon des 10km autour de la centrale parrainent les maires des intercommunalités situées dans le rayon de 10 à 20km.

« Le parrainage consiste avant tout à bien informer les nouveaux maires sur la Centrale Nucléaire et à leur proposer un accompagnement adapté », indique Elisabeth Célard.

En pratique, deux membres du bureau de la CLI - dont un maire - et le Directeur adjoint de la centrale vont à la rencontre des maires lors d'une réunion de leur intercommunalité pour recueillir leurs attentes.

Les besoins exprimés par les communes sont doubles.

Elles souhaitent être :

- aidées pour organiser leur Plan Communal de Sauvegarde qui doit intégrer le volet nucléaire
- et épaulées pour assurer la distribution des pastilles d'iode.

Et Elisabeth Célard d'ajouter : **« La présence d'un maire pour parler aux maires est essentielle ».**



Personne ressource

Elisabeth CELARD, Présidente de la CLI de Saint-Alban, Conseillère départementale du Canton de Vienne 2

- Membre de la CLI du CNPE de St Alban St Maurice (Isère) depuis 1995
- Co-organisatrice, avec les autres Présidents de CLI de l'Isère, des rencontres des 9 CLI du Sud-est en 2019
- Membre active de l'ANCCLI, à travers les réunions des Présidents de CLI
- A partir de 1995, Conseillère Municipale à Reventin-Vaugris puis adjointe au Maire
- Maire de Reventin-Vaugris de 2005 à 2017
- Vice-Présidente de l'intercommunalité en charge de la petite enfance de 2008 à 2017

Pour toute demande d'interview, **contacter Nathalie LECLERC, 06 72 96 54 45**, agence CASSIOPEE

• A Clonas-sur-Varèze, on se prépare à évacuer en lieu sûr

A Clonas-sur-Varèze, en Isère, la centrale nucléaire de Saint-Alban, située à 3km du village, fait partie du paysage.

> Informé régulièrement par écrit et par oral

Pour Régis Vialatte, Maire de Clonas-sur-Varèze, il faut rappeler régulièrement aux habitants les mesures à prendre face aux risques majeurs par écrit ; **le bulletin municipal est le premier vecteur d'information**. Et une brochure d'information est diffusée dans les 7 classes de l'école primaire.

Une information régulière permet d'éviter les mouvements de panique.

« *Dans le noir, on a toujours peur. Quand on connaît, c'est plus facile* », souligne le maire du village de 1500 habitants.

Chaque année, lors de la réunion d'accueil des nouveaux habitants, le maire annonce le comportement à adopter en matière de sécurité nucléaire :

- se procurer, en pharmacie, des **comprimés d'iode** et les ranger dans un **endroit facilement mémorisable**
- **télécharger sur son smartphone l'application gratuite mise à disposition par la mairie** pour être informé d'un risque éventuel en temps réel
- en cas d'évacuation, **tenir compte de la direction du vent**

En effet, la direction du vent est une caractéristique météorologique essentielle à prendre en compte pour éviter le nuage radioactif.

A Clonas-sur-Varèze, il faut évacuer vers l'est. D'abord pour éviter le couloir de vent qui circule du sud au nord ; ensuite, pour rester dans le département de l'Isère et **être pris en charge à Grenoble ou à Chambéry dans la zone de repli affectée à Clonas-sur-Varèze.**

En cas d'alerte évacuation, la mairie dispose d'un véhicule équipé d'un porte-voix. Pour n'oublier aucune rue, il emprunte un itinéraire précis décrit dans le Plan Communal de Sauvegarde.

> Le JT de 20h permettrait de mieux convaincre

Et Régis Vialatte de conclure : **« La meilleure façon de mobiliser les Français sur l'importance de l'iode et des exercices de crise serait de les informer à travers les journaux télévisés de 20h. Ils prendraient davantage les choses au sérieux. »**



Personne ressource

Régis VIALATTE, Membre de la CLI de Saint-Alban,
Maire de Clonas-sur-Varèze

Pour toute demande d'interview, contacter **Nathalie LECLERC**, 06 72 96 54 45, agence CASSIOPEE

• Les « bienfaits » de la crise Covid

Dans les territoires, les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire ont impacté favorablement l'anticipation du risque nucléaire.

- **La pandémie exige désormais que chaque commune française soit dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).**

Le PCS permet de faire face à tous les évènements naturels, technologiques ou sanitaires qui peuvent frapper la commune en affectant la population. Il organise la continuité des missions courantes en situation dégradée. Il comporte différents outils, comme le poste de commandement communal ou encore les fiches opérationnelles.

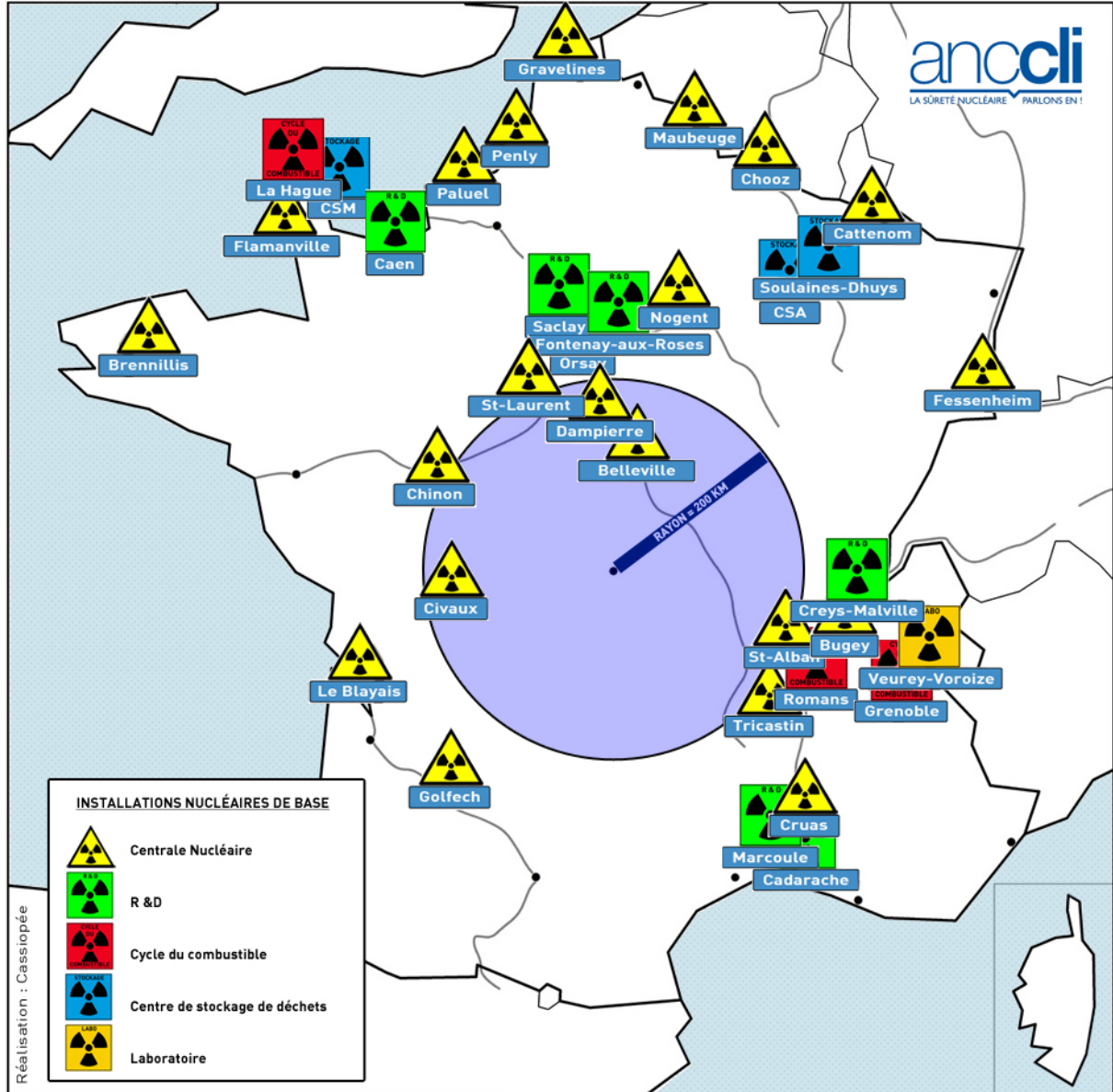
- **La réserve communale de sécurité civile⁴ qui a pu être constituée ou mise à jour par la municipalité à l'occasion de la pandémie de Covid s'avère être un atout majeur pour toute gestion de crise.** Composée de bénévoles volontaires, elle vise à aider les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondations, incendies de forêts), de pandémie ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine).

Il s'agit, sans formation particulière, d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

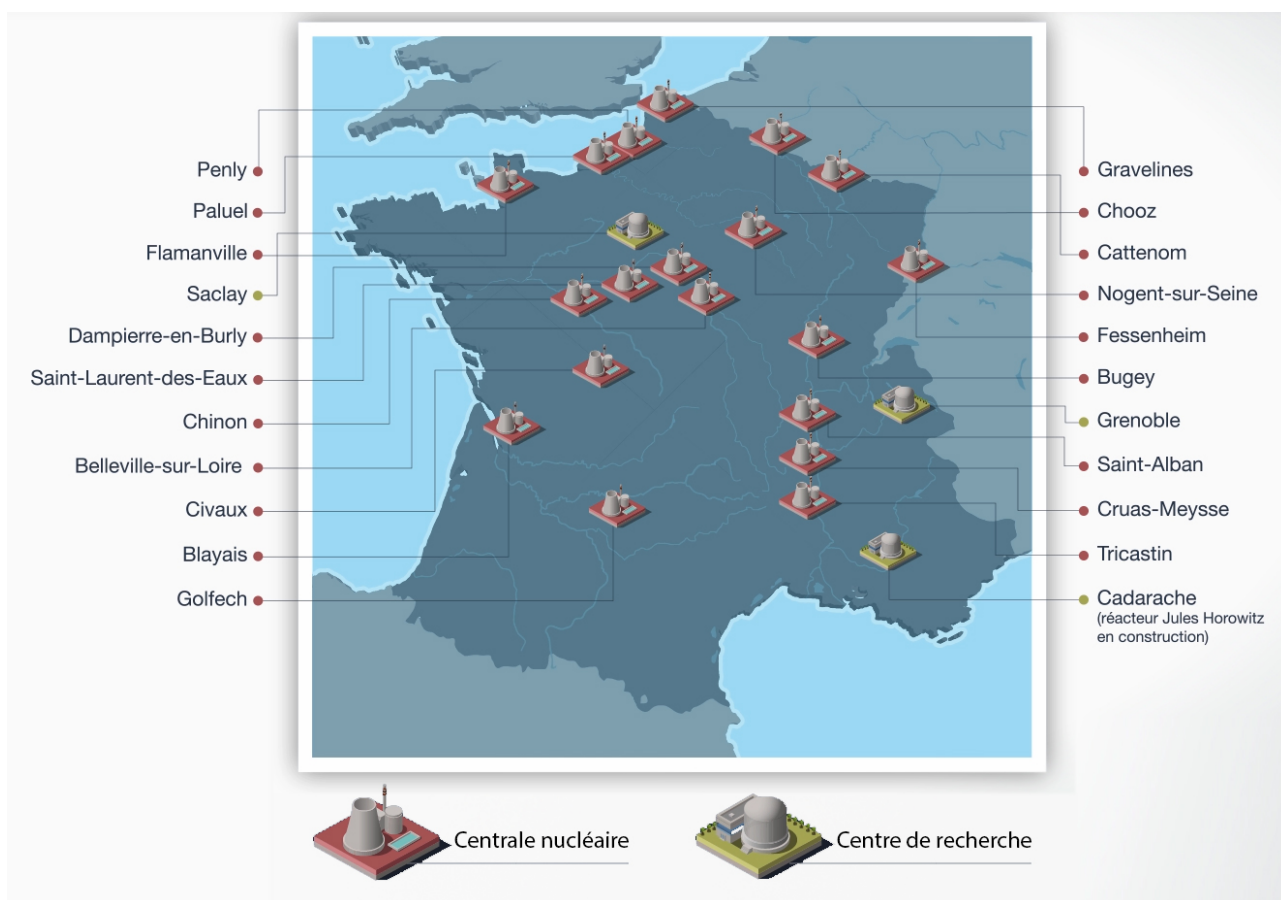
⁴ créée par la Loi de modernisation de la sécurité civile de 2004

LA FRANCE ABRITE LE 1^{ER} PARC NUCLEAIRE MONDIAL PAR NOMBRE D'HABITANTS

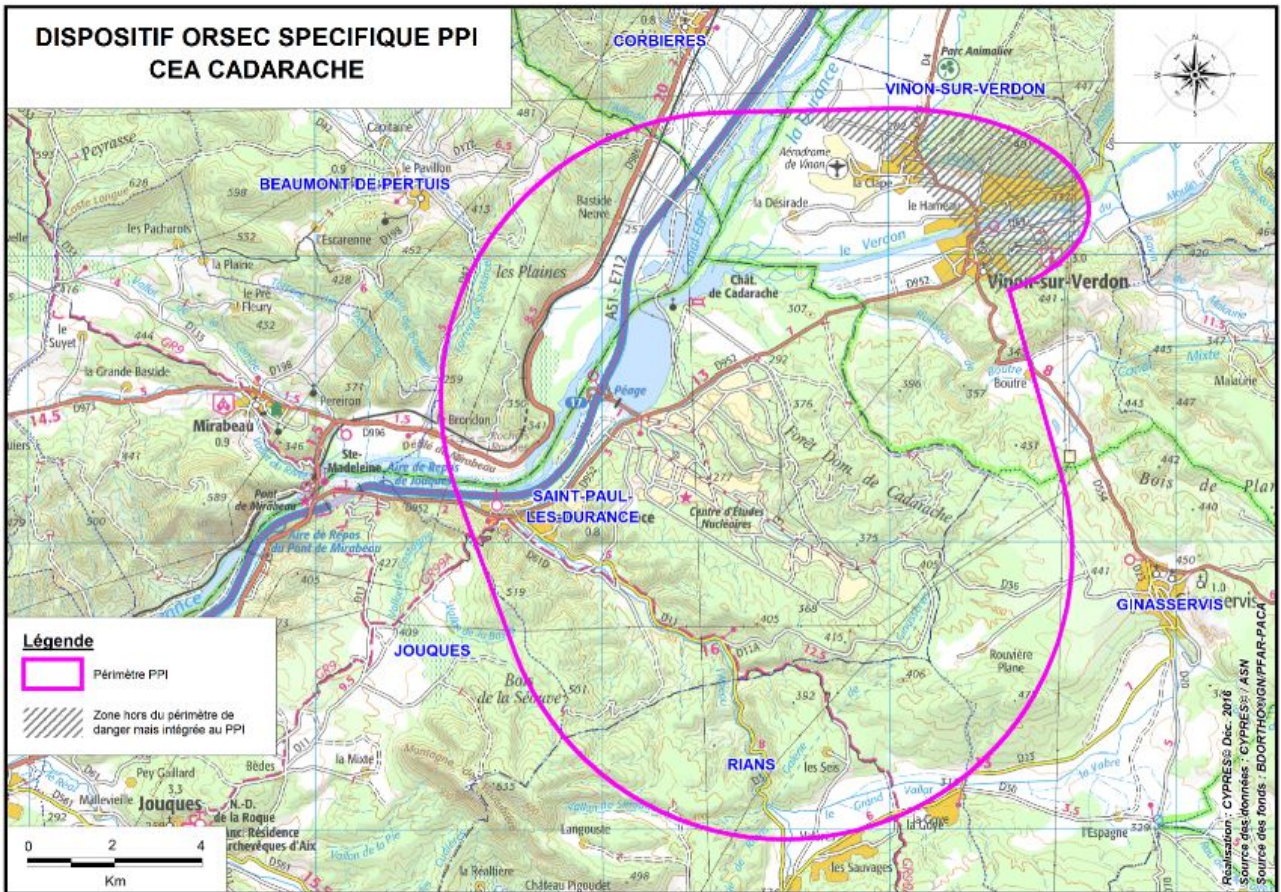
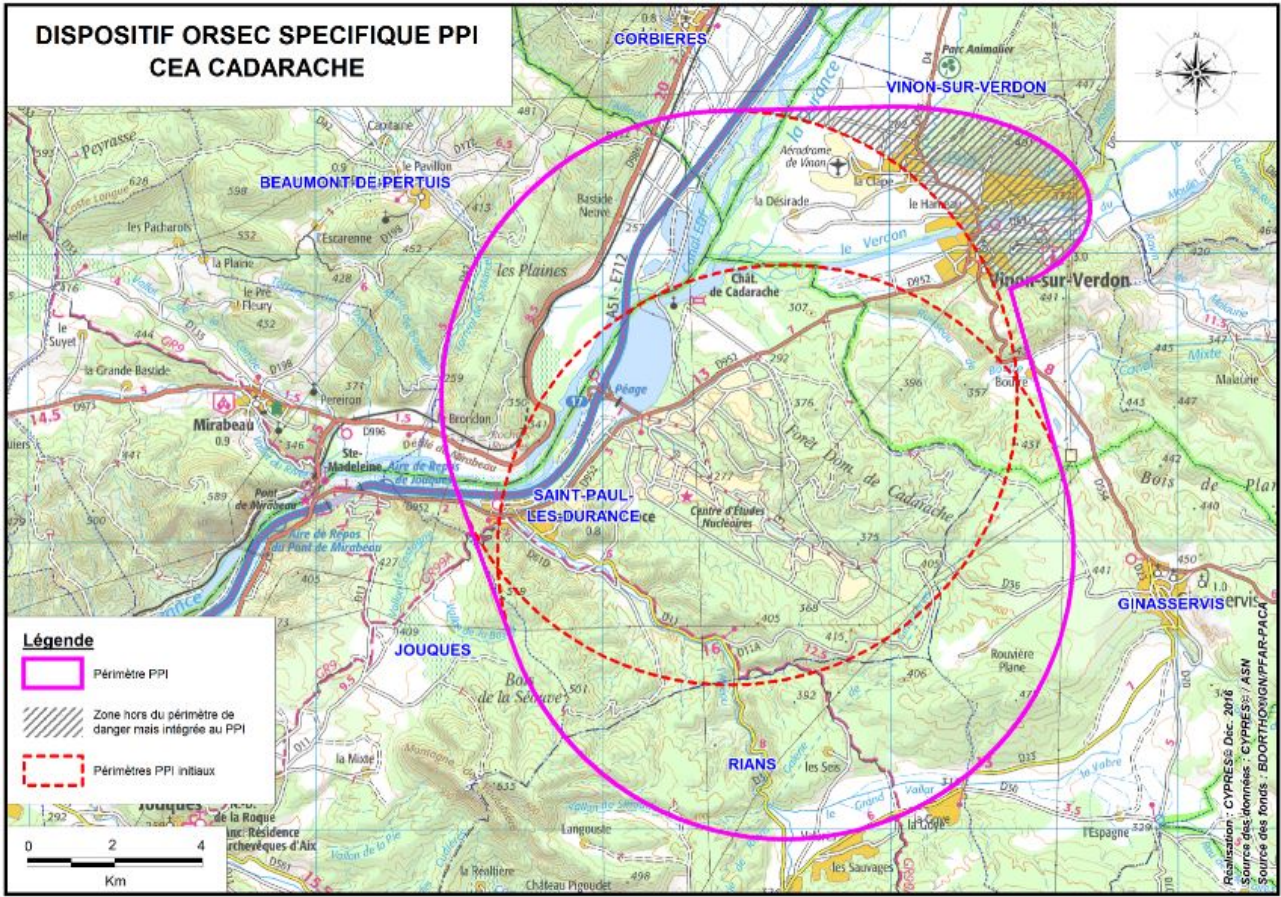
SITES NUCLEAIRES FRANÇAIS



CARTE DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES CONCERNEES PAR LA DISTRIBUTION D'IODE STABLE



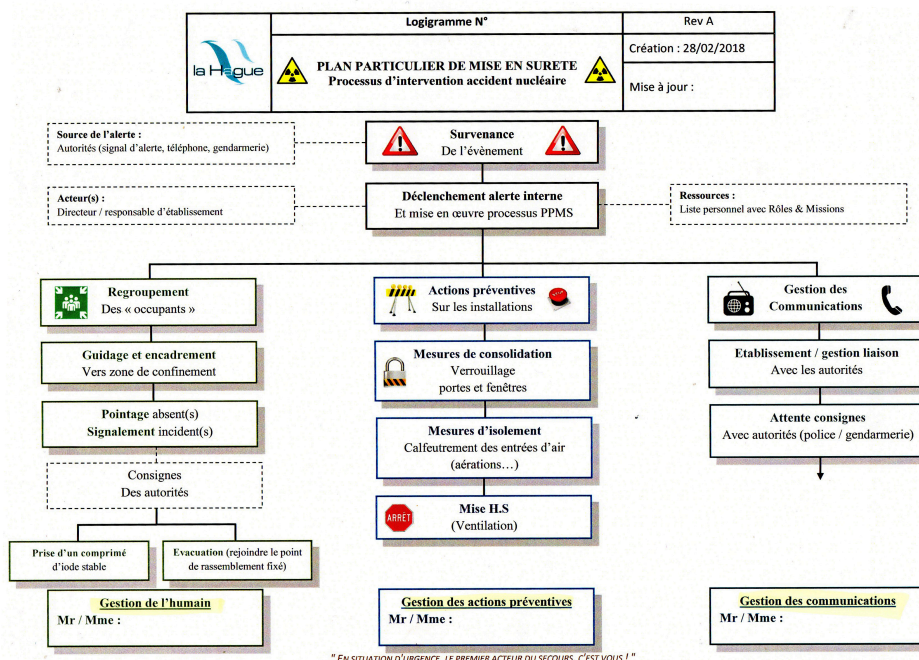
PPI AUTOUR DE CADARACHE



LA COMMUNE DE LA HAGUE REGROUPE 19 COMMUNES ET ACCUEILLE 2 INSTALLATIONS NUCLEAIRES IMPORTANTES



LA COMMUNE DE LA HAGUE ELABORE DES OUTILS SIMPLES ET CONCRETS POUR ÊTRE PRÊTS EN CAS D'ACCIDENT NUCLEAIRE - EXEMPLE DE LOGIGRAMME AVEC ATTRIBUTION DES TACHES -



L'EXTENSION DU PPI AUTOUR DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE SAINT-ALBAN



Que représente cette extension ?

Le périmètre du Plan Particulier d'Intervention est passé d'un rayon de 10 à 20km autour du site

- de 89 à 137 communes
- de 80 000 à 335 230 habitants
- de 4 à 5 départements
- 7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

Zones du périmètre et obligations

- Distribution d'iode jusqu'à 20km
- Obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde pour toutes les communes intégrant le PPI
- Phases de déclenchement du PPI dont les conséquences sont cumulatives
 - Phase réflexe : 0 à 2 km
 - Phase immédiate : 2 à 5 km
 - Phase concertée : 5 à 20 km
 - Evacuer au-delà de 30 km

EXEMPLE DE ZONAGE POST-ACCIDENTEL

